



1358 Valeyres-sous-Rances, le 13 décembre 2016

CONSEIL GÉNÉRAL
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

Municipalité
de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Extrait

du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 13 décembre 2016.

Objet : Préavis 03/16 : Octroi d'un dépassement annuel de frs. 20'000.-- sur les comptes de fonctionnement du budget SIARV

Présidence : Monsieur Dominique Streckeisen, Président

Le Conseil Général de Valeyres-sous-Rances décide :

- D'octroyer un dépassement annuel de frs. 20'000.-- sur les comptes de fonctionnement du budget SIARV avec l'amendement pour prolonger la période de validité du dépassement au 31 décembre 2021.

Ainsi délibéré en séance du 13 décembre 2016.

Le Président :
Dominique Streckeisen



La secrétaire :
Sylvie Troyon